



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 26 mars 2020

### **Renfort Covid : professionnels volontaires, faites-vous connaître sur la plateforme mise en place par l'ARS !**

**L'ARS Centre-Val de Loire met en relation via une plateforme digitale, les professionnels volontaires et les établissements de santé et médico-sociaux qui ont des besoins en renforts en période de gestion de crise Covid-19.**

Devant l'urgence de la situation, l'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à la mobilisation, en suscitant l'engagement volontaire. Dès aujourd'hui, **toute personne travaillant ou ayant travaillé dans le domaine de la santé** peut s'inscrire pour venir en soutien des équipes en première ligne. Grâce à **l'application mobile Medgo**, les établissements de santé et médico-sociaux peuvent exprimer leurs besoins et avoir accès à la liste des professionnels volontaires, pour les mobiliser en renfort.

#### **Concrètement, ça se passe comment ?**

- Chaque établissement de santé ou médico-social doit créer un compte et préciser ses besoins urgents en professionnels. L'ARS a invité les établissements à créer leur compte.
- Les professionnels volontaires se rendent sur [www.renfort-covid.fr](http://www.renfort-covid.fr), téléchargent l'application Medgo et renseignent leur métier, leur disponibilité et leur zone géographique d'intervention souhaitée, pour proposer leurs services aux établissements.
- Les professionnels inscrits recevront une notification quand un établissement de leur territoire exprimera un besoin de renfort.

#### **Qui peut se porter volontaire ?**

Les professionnels particulièrement recherchés sont les suivants :

- les médecins,
- les infirmiers, les infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (IADE) et les infirmiers de bloc opératoire (IBODE),

- les aides-soignants,
- les ASH (agents de service hospitalier).

Néanmoins, pour faire face aux besoins de renforts, tout professionnel travaillant ou ayant travaillé dans le système de santé est invité à s'inscrire et toute candidature sera portée à la connaissance des établissements nécessitant un renfort.

**Plus d'informations sur le [site de l'ARS Centre-Val de Loire](#)**

**Contact presse :**

*Christophe Lugnot – Directeur de cabinet*

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / [ars-cvl-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-cvl-presse@ars.sante.fr)